

PRÉFET DU RHONE

Direction départementale  
de la protection des populations du Rhône

Service protection de l'environnement  
Pôle installations classées et environnement

Dossier suivi par : Sylvie PLESSAT  
☎ : 04 72 61 37 86  
ddpp-pe@rhone.gouv.fr

**RECEPISSE DE DECLARATION  
POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE DE TRANSPORT  
PAR ROUTE DE DECHETS**

-----

Le Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud-Est,  
Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,  
Préfet du Rhône,  
Officier de la Légion d'Honneur

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.541-7 et L.541-8 et R.541-49 à R.541-61 ;

VU le récépissé n° 694 délivré le 27 mai 2013 ;

RENOUVELLE à la société ALFA RECYCLING dont le siège social se situe, ZI du Chanay-  
10 rue Joseph Cugnot - 69720 SAINT BONNET DE MURE ;

RÉCÉPISSE de sa déclaration en date du 21 janvier 2018 relative à son activité de transport  
par route de **déchets dangereux et non dangereux** ;

RÉCÉPISSE n° **694** délivré à LYON, le **25 janvier 2018** ;

Ce récépissé doit être présenté à toute réquisition des agents chargés du contrôle, en application de l'article R.541-53 du code de l'environnement relatif au transport par route, au négoce et au courtage de déchets.

La validité de ce récépissé est *de 5 ans*.

Pour la directrice départementale,  
La Chef de Service

  
Catherine FISCHER



PRÉFET DU RHONE

CE DOCUMENT EST EN FORME  
A L'ORIGINAL

COPIE n° 1

Direction départementale  
de la protection des populations du Rhône

Service protection de l'environnement  
Pôle installations classées et environnement

Dossier suivi par : Sylvie PIESAT

☎ : 04 72 61 37 86

ddpp-pe@rhone.gouv.fr

**RECEPISSE DE DECLARATION  
POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE DE TRANSPORT  
PAR ROUTE DE DECHETS**

-----

Le Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud-Est,  
Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,  
Préfet du Rhône,  
Officier de la Légion d'Honneur

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.541-7 et L.541-8 et R.541-49 à R.541-61 ;

VU le récépissé n° 694 délivré le 27 mai 2013 ;

RENOUVELLE à la société ALFA RECYCLING dont le siège social se situe, ZI du Chanay-  
10 rue Joseph Cugnot - 69720 SAINT BONNET DE MURE ;

RÉCÉPISSÉ de sa déclaration en date du 21 janvier 2018 relative à son activité de transport  
par route de **déchets dangereux et non dangereux** ;

RÉCÉPISSÉ n° 694 délivré à LYON, le **25 janvier 2018** ;

Ce récépissé doit être présenté à toute réquisition des agents chargés du contrôle, en application de l'article R.541-53 du code de l'environnement relatif au transport par route, au négoce et au courtage de déchets.

La validité de ce récépissé est **de 5 ans**.

Pour la directrice départementale,  
La Chef de Service

Catherine FISCHER